Dépôt de documents

25 p. 100 d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale, qui ne sont pas encore admissibles aux avantages du programme pour l'autonomie des anciens combattants, puissent en profiter le plus rapidement possible.

Monsieur le Président, les hommes et les femmes de ce groupe sont parmi les derniers d'une génération légendaire de héros. Dans un livre qu'il vient de publier sur la bataille de Vimy, l'écrivain Pierre Berton raconte les horreurs, les souffrances et les gestes de bravoure survenus pendant une guerre au cours de laquelle le Canada s'est distingué avec grandeur et noblesse.

Monsieur le Président, j'encourage tous les Canadiens qui n'ont pas encore eu l'occasion de le faire, de visiter l'imposant monument de Vimy, seul témoin silencieux des faits et gestes de ces valeureux 11 000 Canadiens qui dorment à jamais en cette partie de la terre de France.

Nous savons malheureusement que trop bien, monsieur le Président, que ces courageux anciens combattants n'ont pas participé à la guerre qui mettrait fin à toutes les guerres. En effet, d'autres Canadiens, obéissant à l'appel de la liberté, à l'appel de la nation, ont dû quitter des êtres chers, prendre leurs bagages et affronter le danger et la mort pendant la Seconde Guerre mondiale ainsi que celle de Corée. Les tactiques et les armes de ces guerres étaient peut-être différentes de celles utilisées durant la Première Guerre mondiale, mais la forme des pierres tombales posées sur la sépulture des nombreux Canadiens inhumés outre-mer est demeurée la même.

Monsieur le Président, l'affiche murale pour le Jour du Souvenir distribuée par le ministère des anciens combattants porte l'inscription: «ILS NOUS ONT DONNÉ LA PAIX». Cette expression est très juste et il n'existe pas de meilleures raisons pour prier et remercier Dieu en silence mardi prochain. [Traduction]

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, au nom du Nouveau parti démocratique, j'ai l'honneur de joindre ma voix à celle du ministre des Affaires des anciens combattants (M. Hees) et du porte-parole de l'opposition officielle pour rappeler aux Canadiens que le mardi 11 novembre est le Jour du Souvenir.

Au fil de mes années comme député et membre du comité des affaires des anciens combattants, j'ai constaté avec plaisir que le sectarisme politique joue beaucoup moins dans les questions concernant les anciens combattants et leur famille. C'est normal car nous sommes tous les bénéficiaires des services que nos anciens combattants ont rendus. Je félicite le ministre de l'attention qu'il met à écouter les vues des anciens combattants et de ceux qui les représentent. Il s'est fait beaucoup de progrès, mais à mesure que les anciens combattants diminuent en nombre, il faudrait peut-être faire davantage pour ceux qui restent. Un grand nombre ont atteint un âge où ils ont de plus en plus besoin d'assistance. Dans ce contexte, j'appuie volontiers la décision récente de rendre immédiatement admissibles au Programme pour l'autonomie des anciens combattants les vétérans de la Première Guerre mondiale qui, autrement, auraient dû attendre 1987 ou 1988 avant de faire une demande. La moyenne d'âge de ces vétérans est actuellement de 90 ans. Ils ont attendu assez longtemps et je suis heureux qu'on leur accorde aujourd'hui la reconnaissance qu'ils méri-

Nous n'avons pas l'intention aujourd'hui de glorifier la guerre. Les hommes et les femmes dont nous honorons tout particulièrement la mémoire aujourd'hui n'ont pas combattu pour la fortune ou la gloire. Ils ont servi leur pays ensemble au nom de la démocratie et de la liberté. Leur sacrifice a été tel que partout les hommes se sont juré que jamais plus les guerres ne devraient pouvoir se produire. Ces guerres devaient mettre fin à toutes les guerres. Tel était l'espoir qui animait ceux qui ont combattu à cette époque. La meilleure façon d'honorer la mémoire de leur sacrifice serait sans doute d'arriver à cet objectif.

La rencontre récente en Islande des dirigeants des deux plus grandes puissances du globe offrait une occasion d'espérer sérieusement que le bon sens prévaudrait et permettrait de mettre un terme à la course aux armements et aux tensions mondiales qui en découlent. Bien au contraire, comme nous le savons tous, les négociations ont été rompues. A Arlington, à Léningrad et ici même à Ottawa, les monuments à la mémoire des morts à la guerre sont pour nous un triste rappel de ce qui peut se produire lorsque des pays cessent de dialoguer pour résoudre les conflits.

Les pays ne devraient ménager aucun effort pour faire en sorte que ces puissances militaires poursuivent leurs négociations en vue d'assurer la désescalade de la course aux armements, que personne ne peut gagner. Il convient également en cette occasion de considérer le sort de milliers de nos semblables qui vivent d'intenses souffrances. Ils attendent notre aide et notre soutien et nous, parlementaires, ne devrions pas perdre de vue la nécessité de constituer à l'échelle de la planète un ordre économique qui mettra fin à la pauvreté et à la misère humaines et qui exclura le besoin de recourir à la guerre.

Ils ont donné d'eux-mêmes et nous honorons leur mémoire.

Des voix: Bravo!

M. le Président: J'invite maintenant tous les députés à se lever et à observer une minute de silence.

(Sur ce la Chambre se lève en silence).

• (1120)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

JUSTICE

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU MINISTÈRE

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureul néral du Canada). général du Canada): Monsieur le Président, j'ai le plaisir du déposer dans les deux le monsieur le Président, j'ai le plaisir du déposer dans les deux langues officielles le rapport annuel du ministère de la Justice pour 1985-1986.

LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DU CANADA

DÉPÔT DU RAPPORT Nº 29

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureul de néral du Carada). M général du Canada): Monsieur le Président, j'ai le plaisir